AMOPA
Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Concours national

# PLAISIR D'ÉCRIRE

## Collèges

2022-2023

## PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE

SUJET POUR LES CLASSES de 6ème, 5ème :

***Vous avez vu un film qui vous a particulièrement plu. Pouvez-vous expliquer pourquoi ?***

SUJET POUR LES CLASSES de 4ème, 3ème :

***Lorsque vos parents sont exigeants avec vous, pensez-vous qu'ils ont raison ?***

Ni les formes poétiques, ni les sujets libres ne sont acceptés.

## PRIX DE POÉSIE

***Ecrire, en une page, un poème sur le thème de votre choix (forme fixe ou libre).***

## PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE

***Ecrire, en quatre pages au maximum, une nouvelle sur le thème de votre choix.***

Le texte sera dactylographié (Times New Roman 12, .doc, .pdf, .jpg)
Sont acceptés tous les registres (fantastique, réaliste, historique, épistolaire…)

**RÈGLEMENT DU CONCOURS :**

⇒ Les travaux, rédigés en français devront être individuels et authentiques.
**Sur une page de garde, jointe à la copie**, ils porteront les nom et prénom de l'élève, sa classe, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur.

⇒ Pas d'inscription nécessaire. Les cinq meilleures copies par classe seront adressées exclusivement à la section départementale de l'AMOPA, pour une sélection des lauréats départementaux. La transmission peut être effectuée par messagerie électronique ou par courrier postal.

⇒ Les jurys départementaux transmettront les deux meilleures copies par niveau au Secrétariat national pour la désignation des lauréats nationaux.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat national :
**amopa.courriel@orange.fr** 01 45 54 50 82.

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA.
Ces informations seront disponibles sur le site internet national (**www.amopa.asso.fr**) à partir d'octobre 2022.

| DATE DE RETOUR DES COPIES | ADRESSES DE RETOUR DES COPIES |
|---|---|
| **15 Février 2023**<br><br>**(Délai de rigueur)** | **AMOPA-Oise**<br>**16 rue des ormes**<br>**60580 COYE-LA-FORET**<br>**martine.fondeur@wanadoo.fr** |

**Prix nationaux : livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2023.**